

## Abonnés de l'industrie au BAC



**Les abonnés de l'industrie**, qui sont des intervenants auprès du Bureau d'assurance du Canada (BAC), représentent un large éventail d'organisations ayant un intérêt dans l'industrie canadienne de l'assurance de dommages. Il s'agit notamment de courtiers, d'agents généraux délégués (AGD), d'experts en sinistres, de sociétés de conseil en assurance, de sociétés de gestion des risques, de cabinets d'avocats et d'entreprises technologiques au service de l'industrie de l'assurance.

Les sociétés qui ne remplissent pas les conditions d'adhésion au BAC peuvent devenir abonnés de l'industrie si elles répondent aux critères énoncés ci-dessous.

### **Il existe deux catégories d'abonnement :**

- ▶ Abonnés de l'industrie – Gestion des enjeux (AI-GE)
- ▶ Abonnés de l'industrie – Services d'information sur les véhicules (AI-SIV)

### **Admissibilité**

Pour pouvoir devenir un abonné de l'industrie au BAC, dans l'une ou l'autre catégorie, une organisation doit répondre à ces trois critères :

1. Ne pas souscrire de contrats d'assurance (ne pas être un assureur ni un réassureur)
2. Fournir des produits et services à l'industrie canadienne de l'assurance de dommages
3. Ne pas être un organisme de réglementation des services financiers

En outre, les agents généraux délégués (AGD) qui souhaitent choisir la catégorie AI-GE doivent être associés à une compagnie d'assurance membre de la gestion des enjeux du BAC.

## Avantages

### Abonnés de l'industrie – Gestion des enjeux (AI-GE)

Les organisations qui ont un abonnement AI-GE ont droit à ce qui suit :

- ▶ **Un accès à titre d'abonné de l'industrie au site du BAC réservé aux membres** qui est une ressource d'informations vitales sur les enjeux prioritaires de l'industrie
- ▶ **Les bulletins juridiques**, en français et en anglais, qui décrivent les changements législatifs et réglementaires touchant l'industrie sur des sujets tels que l'assurance automobile, l'assurance habitation et l'assurance entreprise, la fiscalité et la protection de la vie privée, ainsi que les décisions des tribunaux liées à tous les aspects de l'industrie
- ▶ **Les bulletins sur les sinistres** qui fournissent une analyse des enjeux, des dossiers et des événements liés aux réclamations et touchant l'industrie
- ▶ **Les bulletins Évaluation des risques** qui fournissent des renseignements sur les changements apportés aux libellés suggérés par le BAC (formulaire)
- ▶ **Presque tous les libellés suggérés par le BAC** dont quatre séries de libellés (pour les produits d'assurance habitation, des biens des entreprises, de la responsabilité civile et de dommages-intérêts généraux). Les abonnés de l'industrie n'ont pas accès aux libellés suivants :
  - Libellés pour l'assurance responsabilité civile des entreprises
  - Libellés pour l'assurance habitation créés par le comité du Québec et utilisés au Québec seulement
- ▶ **Certains rapports**, comme des rapports de recherche et les résultats d'enquêtes sur la fiscalité.

### Abonnés de l'industrie – Services d'information sur les véhicules (AI-SIV)

Les organisations qui ont un abonnement AI-SIV ont droit à ce qui suit :

- ▶ **Un accès au portail des SIV** qui contient des bulletins d'information sur les véhicules, des descriptions de véhicules, les produits VINlink et plus encore
- ▶ **Système de demande de renseignements sur des véhicules**, par numéros d'identification de véhicule (NIV), qui est utilisé pour se renseigner sur les véhicules qui ne figurent pas dans la base de données du BAC ou qui n'ont pas été vendus au Canada
- ▶ **Admissibilité à un abonnement** aux produits et services de Renseignements sur les véhicules (moyennant un coût supplémentaire) qui incluent :
  - **Descriptions de véhicules** : une liste de toutes les marques, de tous les modèles et de toutes les années-modèles de véhicules relativement aux caractéristiques de ces derniers pour tous les véhicules de tourisme, les motocyclettes, les véhicules tout-terrain et les motoneiges
  - **Fichiers VINlink** : des ensembles complets de données sur les véhicules, sous forme de fichiers textes, que les entreprises peuvent verser dans leurs propres systèmes pour vérifier les NIV et identifier le bon véhicule afin d'évaluer le risque approprié
  - **Décodeur VINlink** : une application accessible en ligne ou sous forme de service Web qui relie les numéros d'identification de véhicule à une variété d'informations sur le véhicule, pour tous les véhicules de tourisme, les motocyclettes, les véhicules tout-terrain et les motoneiges, y compris les codes des véhicules
- ▶ **Services Web automatisés** qui permettent aux utilisateurs de télécharger des fichiers de produits VINlink et d'intégrer le décodeur VINlink dans d'autres systèmes